Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 20

Artikel: Chez le "Père Fabre"
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209579

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

51me ANNÉE — N° 20. Samedi 17 mai 1913

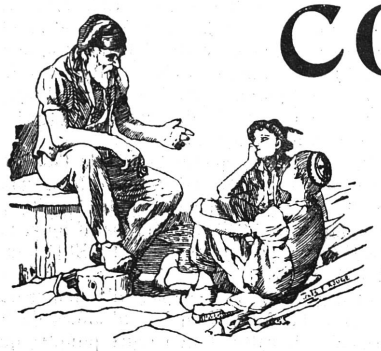

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 mai 1913 : On en rit (J. M.). — (Boutade). — Les amis de la liberté. — Chez le « père Fabre ». — Sac au dos, canne en main. — Que de blagues ! — Il ronnait ! — (Boutade). — On remido po lè ratte (Marc à Louis). — L'Ormonens et la grenouille (un Ormonens). — (Boutade). — Entre nous. — (Boutades). — Bouquets et paniers.

ON EN RIT

Quand une mauvaise idée fait son entrée dans le monde, tous ceux qui en peuvent tirer profit l'applaudissent, en cachette ou bien ouvertement, suivant qu'ils ont intérêt à masquer ou non leur jeu. Les adversaires, en revanche, partent incontinent en guerre, avec une ardeur fort louable, sans doute; mais, huit fois sur dix, leur opposition exagérée ou maladroite est la meilleure des réclames pour cette idée, sur la véritable étiquette de laquelle bien des gens ne sont point encore fixés. Alors, à la faveur de cet appui intéressé, d'une part, de cette hostilité excessive et impolitique, de l'autre, enfin, de l'ignorance ou de la blâmable insouciance de beaucoup, l'idée mauvaise, sournoisement, fait son petit bonhomme de chemin. Puis, quand on est éclairé sur l'incontestable malignité de son caractère, il est trop tard, souvent, pour en prévenir les funestes effets. On se lamente, on tempête en vain, tandis que les bénéficiaires de cette pêche en eau trouble se frottent les mains et comptent leurs atouts.

Une bonne idée, elle, est accueillie par les rires des sceptiques impénitents, toujours trop nombreux, et l'imprudent emballement de quelques exaltés qui, d'emblée, sautent de l'autre côté de la selle. Les uns et les autres lui sont également préjudiciables. Le rire discrédite, l'emballement ridiculise. Et la bonne idée se heurte encore à l'indifférence de la majorité, bloc impénétrable, inébranlable, qui ne cède qu'à l'évidence.

Mais la bonne idée, l'initiative généreuse a une force innée, inlassable, qui la défend du doute et du découragement, lui donne la constance patiente, lui assure le triomphe final. Elle va, impassible devant les attaques, insouciante des rires et des sarcasmes, résolue à vaincre l'indifférence, confiante en son bon droit. Elle sait que le dernier mot lui appartiendra.

Tandis qu'en France et en Allemagne on a pris parti pour ou contre la « Conférence de Berne », ailleurs, dans les milieux moins directement intéressés, on en a sottement ri, affectant de l'envisager comme un coup d'épée dans l'eau, comme une innocente plaisanterie. Et l'on a ressorti les grands mots à effet, passablement dégonflés aujourd'hui, tant on les a mis à toutes sauces : antagonisme irréductible des races, nécessité fatale des guerres, droit du plus fort; puis ce vieux proverbe latin : *Si vis pacem, para bellum :* éclos dans le cerveau de quelque ministre de la guerre, en besoin de crédits, de l'ancienne Rome. Ce proverbe peut prendre rang à côté de certains adages plus modernes, tel : « Qui paie ses dettes s'enrichit ! » pour ne citer que celui-ci, simple réplique de quelque créancier impatient à un malheureux débiteur.

Quelques-uns donc de nos députés aux Chambres fédérales ont, à titre personnel, bien entendu, et avec le concours du Bureau international de la paix, pris l'initiative, très louable, de cette conférence. Ils y ont mis tout le tact indiqué, voulant qu'on ne les accusât pas d'immixtion indiscrète dans les affaires de deux pays voisins.

Des parlementaires français et allemands ont répondu à cette invite. Ils ont, de côté et d'autre, laissé ergoter les adversaires de ce généreux mouvement et les chauvins néfastes. Ils se sont montrés indifférents au scepticisme accoutumé des esprits forts, commode oreiller de paresse. Soucieux du bien des peuples et désireux de porter remède, si possible, au malaise angoissant qui, depuis trop longtemps, pèse sur l'Europe et en paralyse l'activité normale, ils sont venus à Berne, tous animés de bonne volonté et avec l'intention sincère de chercher un moyen de réconcilier leur deux puissantes nations, dont l'antagonisme est un danger permanant pour la paix, tandis que de leur accord pourrait résulter, pour le monde entier, de nombreux profits.

Et ces hommes de bonne volonté, élus du peuple au parlement de leurs pays respectifs, doivent, pour agir comme ils l'ont fait, avoir le sentiment que la majorité de leurs concitoyens est avec eux et qu'elle sera heureuse de trouver un centre de ralliement en ce comité permanent qui s'est constitué à Berne pour travailler au rapprochement des deux nations.

Toute platonique que puisse être, pour le moment, la résolution votée à Berne, elle n'en est pas moins un indice caractéristique du désir de paix et de concorde qui, dans les milieux sages des nations, proteste contre les excitations chauvines et contre le joug de plus en plus insupportable de la « paix armée », une anomalie. C'est un premier pas vers une entente internationale, que rendent toujours plus indispensable et réalisable le développement des moyens de communication, les progrès constants de la science, les intérêts du commerce et de l'industrie, la solidarité des aspirations morales, intellectuelles et artistiques.

Tandis que des congrès de toute nature proclament chaque jour la nécessité d'un effort commun pour la réalisation intégrale des buts humanitaires qu'ils poursuivent, on a quelque sujet de s'étonner que l'on puisse encore glorifier une guerre qui n'aurait pas pour excuse la défense du sol sacré de la patrie et du bon droit.

Eh bien, vrai, y a-t-il en tout cela matière à rires ironiques et à sottes plaisanteries ?

J. M.

Le mouchoir du pauvre. — Pour ne pas oublier, vous devriez, père Jean, faire un nœud à votre mouchoir ?

— J'peux pas... j'ai les doigts trop raides !...

LES AMIS DE LA LIBERTÉ

Au nombre des associations politiques nées à Lausanne à l'époque de la révolution de 1798, l'une s'appelait : « Société des Amis de la Liberté ». Elle avait pour président Reymond, rédacteur du *Régénérateur* et qui fut le chef des Bourlâ-Papâi. Nous détachons ce qui suit de ses procès-verbaux :

Société des Amis de la Liberté,
séante à Lausanne.

— Séance du 31 mai 1798 —

Le citoyen François, toujours l'ennemi déclaré des préjugés qui tendent à conserver le peuple dans son ignorance, fait sentir les dangers de l'astrologie judiciaire, dont les principes dangereux remplissent l'almanach intitulé le *Messager boiteux*. « Les habitants de la campagne, dit-il, sont si rigides observateurs de ces signes trompeurs, que souvent ils font dépendre leur conservation des prédictions et de l'influence des planètes. » Il demande que la Société s'adresse à l'auteur du dit almanach, afin qu'il retranche de cet ouvrage tout ce qui pourrait retarder l'avancement de l'esprit humain vers le système admirable de la nature. — Adopté.

CHEZ LE « PÈRE FABRE »

Nous détachons l'anecdote que voici de l'intéressant volume que feu le pasteur De Loës a consacré à Louis Fabre (1797-1871) qui, pendant près d'un demi-siècle, fut pasteur et professeur de théologie à Lausanne.

Un jour, quelques buveurs étaient attablés dans une « pinte » de la rue Mercerie. Midi sonnait, et « il faisait soif ». Malheureusement, les bourses étant vides, le « pintier » ne paraissait guère disposé à ouvrir un compte-courant.

— Parie que je reviens dans un quart-d'heure avec cinq francs du « père Fabre », s'écrie alors un de ces joyeux compagnons.

Et, sur ce, il va heurter à la porte du pasteur qui habitait non loin de là, une vieille maison — aujourd'hui démolie — située entre l'Ecole industrielle — dans ce temps-là Hôpital cantonal — et les Escaliers-des-Grandes-Roches. On le fait entrer et, d'une voix larmoyante, le bon apôtre expose sa « triste situation » : femme en couches « du septième », pas de travail, pas d'argent, pas de pain, misère...

— J'irai vous voir, répond le pasteur.

— Mais nous n'avons rien à dîner.

— Voici cinq francs, j'irai vous voir.

Le tour était joué. Fait assez rare, le bonhomme se repentit « d'avoir roulé le père Fabre » et il vint, quelques heures plus tard, lui avouer son méfait. L'argent était bu, mais le pasteur se réjouit bien davantage de ce repentir que s'il avait retrouvé l'écu si généreusement offert.